

Questions orales

L'INDUSTRIE

LES FERMETURES D'USINES AU MANITOBA

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui revient de l'ouest du Canada.

Il revient du Manitoba et il sait que la *Canada Packers* a mis fin hier à une partie de ses activités et licencié 300 personnes. Il sait aussi que 300 autres employés de cette compagnie perdront leur emploi l'an prochain. En outre, la *Manitoba Sugar Company* a annoncé aujourd'hui qu'elle mettrait fin à ses activités cet été.

Que fait le gouvernement pour les travailleurs touchés et les agriculteurs qui ont besoin de ces usines au Manitoba?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je reviens du Manitoba et j'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup de gens, y compris la Commission canadienne des céréales.

Je devrai prendre note de la question au nom du ministre en cause et je verrai à ce qu'on y réponde la semaine prochaine.

Lorsque j'étais au Manitoba, on m'a dit, entre autres, que 80 p. 100 des exportations du Manitoba sont destinées aux États-Unis. Le protectionnisme qui règne actuellement aux États-Unis et les barrières tarifaires et non tarifaires qui font obstacle aux exportations du Manitoba constituent vraiment une menace permanente pour la vitalité économique du Manitoba.

C'est pourquoi le gouvernement est prêt à mener des négociations commerciales globales avec les États-Unis pour assurer la prospérité et la sécurité d'emploi aux gens du Manitoba et du pays.

M. Murphy: Le ministre a dit ce qu'il avait l'intention de dire, mais cela n'a rien à voir avec les deux industries dont je parle. L'industrie du conditionnement du boeuf et l'industrie du sucre produisent pour le marché intérieur. Nous perdons nos emplois au Manitoba et je voudrais bien qu'un représentant du gouvernement réponde à ces questions aujourd'hui. On dirait qu'il n'y a personne qui puisse le faire.

M. Hnatyshyn: Demandez au gouvernement provincial. Il a une certaine responsabilité dans ce domaine.

M. Murphy: Le gouvernement du Manitoba est fichument bon pour les Manitobains. Nous voulons quelque chose de fédéral.

M. le Président: Je demanderais aux députés de surveiller leur langage parce qu'on vient d'employer deux fois par inadvertance des mots qui ne conviennent pas à cet endroit.

Je sais que les ministres sont pressés de répondre aux questions, mais ils devraient au moins attendre qu'on leur en pose une.

M. Murphy: Monsieur le Président, je retire le mot fichument, mais je ne le pense pas moins.

LES APPELS TÉLÉPHONIQUES EN FAVEUR DU DÉPUTÉ D'EDMONTON—STRATHCONA

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A qui devrions-nous transmettre les

appels que nous recevons en faveur du député d'Edmonton—Strathcona? A quel ministériel devrions-nous les acheminer?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, si on me pose de vraies questions au sujet du député d'Edmonton—Strathcona, j'y répondrai comme je l'ai fait pour celles que l'on m'a posées l'autre jour à l'émission radiophonique Warren, au Manitoba. Si le député veut me poser ces questions il peut certainement le faire. Je lui dirai aussi, puisque nous parlons de téléphone, que s'il a de la difficulté à communiquer avec son chef, nous pouvons peut-être l'aider de ce côté aussi.

• (1140)

* * *

LA PRIVATISATION

L'ACHAT PAR BOEING DE LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND—LES MODALITÉS DE L'ENTENTE

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, je pose ma question au ministre qui remplace la ministre responsable de la privatisation. Ma question porte sur la compensation que la société Boeing demande, dit-on, à l'égard de de Havilland. Aux termes de l'entente conclue avec Boeing, le gouvernement a convenu de financer 35 p. 100 des modifications apportées aux installations de production et à l'équipement, jusqu'à concurrence de 8,75 millions de dollars. Le ministre peut-il confirmer si l'indemnité que réclame maintenant Boeing est prévue dans l'entente conclue entre le gouvernement et cette société, et si elle ne dépasse pas le plafond prévu?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il s'agit d'une question très précise et détaillée. La ministre responsable de la privatisation est absente pour des raisons indépendantes de sa volonté. Je vais prendre note de la question et la ministre ou un autre membre du gouvernement répondra au député dès que possible.

LES DEMANDES PRÉSUMÉES DE BOEING

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, je signale au ministre que le président de la société Boeing a déclaré au comité du développement régional qu'une équipe de 12 experts de cette société a fait une étude approfondie, qui a duré six mois, sur tous les aspects de l'entreprise de Havilland. L'équipe a constaté que cette société possède «de bons produits, des compétences et une expérience impressionnantes en matière de production, de conception et de gestion, et des installations satisfaisantes». Elle a toutefois admis que d'importants investissements seraient nécessaires pour que cette société soit conforme aux normes de Boeing et que celle-ci était prête à les faire. Compte tenu du témoignage donné par le président de Boeing Canada au comité parlementaire, comment la société Boeing peut-elle présenter ces demandes aujourd'hui?